

# Une rentrée, cent problèmes !

## Editorial

**N**ous avons rêvé de vacances reposantes, loin du stress et des polémiques, mais ces mois d'été endeuillés par les attentats dans de nombreux pays, dont le nôtre, n'auront fait que renforcer les mouvements de xénophobie, racisme et repli identitaire illustrés par le désastreux épisode du « burkini ». En France, les prises de position de nombreux hommes politiques après les attentats montrent un renforcement d'idées réactionnaires que nous combattons, comme aux États-Unis les discours de Donald Trump et en Allemagne le résultat des dernières élections partielles. La rentrée, à l'aube d'une année électorale, s'annonce riche de polémiques dont les médias se régalent, laissant de côté les problèmes réels de la population : chômage trop important, pouvoir d'achat dégradé par des augmentations de tarifs du gaz, des mutuelles, des taxes locales, inquiétude de voir se mettre en place une loi travail combattue durant des semaines, menace sur le statut de la Fonction publique avec privatisation d'une partie de ses missions. Pour l'Éducation nationale, c'est la réforme du collège qui cristallise les luttes, la mise en place à marche forcée et l'attitude butée de la ministre heurtant de plein fouet les collègues. Dans les lycées également, la situation est tendue, les effectifs ont explosé, car le boum de l'an 2000 a été mal anticipé. Les classes à plus de 35 élèves se multiplient. Parmi tous ces sujets préoccupants, la situation des près de 15 millions de retraité-e-s semble secondaire. Et pourtant notre pouvoir d'achat se dégrade d'année en année, les rapports du COR et de l'OCDE le confirment. Ridicule revalorisation de 0,1% en 2015, aucune pour 2016 aux dernières nouvelles, voilà qui ne pourra qu'aggraver la situation des plus âgés d'entre nous et en particulier des femmes. La loi ASV (loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population), attendue des années, se met en place, mais sans les moyens qui lui seraient réellement nécessaires et sans le volet EHPAD, établissements où les besoins sont criants. Enfin, l'accès aux soins et les services publics se dégradent, la situation dans les hôpitaux devient dramatique du fait de la baisse des dotations publiques. C'est la raison pour laquelle le groupe des 9 (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FSU, LSR, UNRPA, FGR-FP) a adressé une lettre à la ministre des Affaires sociales et de la Santé pour obtenir un rendez-vous et lui exposer toutes ces préoccupations. Une grande journée d'action et de mobilisation aura lieu **le jeudi 29 septembre** et nous serons nombreux à y participer. Pour l'Île-de-France, le rassemblement aura lieu : **à 14h30 à Montparnasse (Place du 18 juin) manifestation en direction du ministère des Affaires sociales.**

Pour continuer les débats, nous tiendrons notre **AG de rentrée le lundi 17 octobre**, nous vous y attendons nombreux.

*Le collectif des retraité-e-s de l'académie de Créteil*

### SAMEDI 24 SEPTEMBRE

**Marche pour la Paix - 15h00** Place de la République - Paris

### JEUDI 29 SEPTEMBRE

**Manifestation pour la défense des retraité-e-s**  
à l'appel du Groupe des 9 - **14h30** à Montparnasse -  
(Place du 18 juin)

### SAMEDI 15 OCTOBRE

**Journée de mobilisation STOP TAFTA et CETA**

### LUNDI 17 OCTOBRE

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RETRAITÉ-E-S

de l'académie de Créteil au S4 - 46 avenue d'Ivry  
75013 Paris (M° Porte d'Ivry ou Olympiades)

- **10h00** : point sur la rentrée et l'actualité des retraité-e-s
- **14h00** : « Réfugiés, migrants, quelles réponses ? »  
avec la participation de Marylène CAHOQUET, Secrétaire nationale des retraité-e-s et représentante du secteur Droits et Libertés et (sous réserve) Françoise DUMONT, présidente de la Ligue des Droits de l'Homme.

*Les retraité-e-s de l'académie de Créteil  
ont participé en nombre à la manifestation  
du 15 septembre contre la loi travail !*



## LA FGR-FP : une vieille dame toujours bien vivante

La FGR-FP a 80 ans puisqu'elle fut fondée en 1936 pour réunir en son sein la pluralité des retraité-e-s de la Fonction publique. La nécessité de l'unité, le lien indispensable avec les actifs, la recherche de l'unité d'action avec les autres retraités, la défense du statut de la Fonction publique garant de la pérennité du code des pensions civiles, voilà quelques traits fondamentaux de la FGR-FP dès son origine. Après le départ du SE-UNSA nous aurions pu craindre un affaiblissement voire la désintégration de la FGR-FP. Les 300 congressistes, qu'ils soient originaires des syndicats comme ceux du SNES-FSU, d'associations comme l'ARFEN ou adhérents directs, ont unanimement rappelé leur attachement à une FGR-FP unitaire et combative. La motion revendicative qui rappelle le caractère à la fois syndical et associatif de la FGR-FP s'articule autour de quatre axes de lutte :

- la reconnaissance de la place essentielle des retraité-e-s dans la société qui leur donne droit à une vie digne, pleine et entière ; ce qui justifie qu'ils/elles soient représenté-e-s à tous les niveaux dans les instances représentatives des retraité-e-s ;
- la défense de la Fonction publique et du code des pensions, en réaffirmant que la relation entre les traitements des actifs et les pensions des retraité-e-s doit être rétablie sous peine d'une paupérisation accrue des retraité-e-s ;
- la défense et le renforcement de la Sécurité sociale s'accompagnant d'une politique de santé ambitieuse s'appuyant sur le développement des services publics (hôpitaux et centres de santé) ;
- une réforme fiscale qui permette que : « La contribution commune aux charges de la Nation soit également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés » (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789).

Les bases revendicatives étant unanimement approuvées par le congrès, c'est maintenant à nous, adhérents de la FGR-FP, de les populariser et d'agir pour leur satisfaction dans nos départements par l'action unitaire.

**Jean-Bernard SHAKI**

## MODERNISATION ?

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les hôpitaux d'Île-de-France sont regroupés en 15 « groupements hospitaliers de territoire » (GHT) sous prétexte de modernisation.

Dans le 77, on trouve le « GHT 77 Nord » : Marne-la-Vallée, Meaux, Jouarre et Coulommiers, puis le « GHT 77 sud » : Brie-Comte-Robert, Melun, Fontainebleau, Montereau et Nemours.

Dans le 93, on compte deux GHT : « GHT 93 Est » associe l'hôpital d'Aulnay-sous-Bois, celui du Raincy / Montfermeil et Montreuil, puis « GHT 93/95 » qui rassemble les hôpitaux de Saint-Denis et Gonesse.

Dans le 94, sont installés deux GHT : « GHT 94 Nord » comprend les hôpitaux de Saint-Maurice et La-Queue-en-Brie d'une part, « GHT 94 Est » regroupe Villeneuve-Saint-Georges et Créteil d'autre part.

Vous noterez l'absence de certains hôpitaux psychiatriques qui ont résisté afin de poursuivre leur fonctionnement particulier, les hôpitaux de l'APHP qui forment un GHT à eux tout seuls, d'autres ont une spécificité qui leur permet de ne pas intégrer un GHT, enfin l'hôpital de Provins réfléchit encore sur ses modalités d'intégration...

Dans le même temps, le ministère demande aux hôpitaux d'économiser 3 milliards. Comment ne pas voir cette « modernisation » prétexte à diminuer l'offre de soins, à rendre plus difficile le contact entre services et patients (l'hôpital A s'occupera de votre cœur et l'hôpital B de vos poumons) ? Déjà des suppressions de postes sont à l'étude, les personnels voient leurs conditions de travail se dégrader. Des médecins libéraux sont inquiets de cette nouvelle organisation qui n'apportera pas d'amélioration sensible. Des « comités d'usagers » se mobilisent, mènent des actions avec les syndicats des personnels hospitaliers.

N'hésitez pas à les contacter pour défendre notre système de santé.

**Danièle CLAYETTE**

## VOUS AVEZ DIT.... BAISSÉ DES IMPÔTS !

La baisse des impôts sur le revenu qui pourrait atteindre 200 € par foyer fiscal ne concernerait que les contribuables déclarant moins de 1 700 € par mois pour un célibataire, soit moins de 3 400 € par mois pour un couple sans enfants à charge, ce qui exclurait un grand nombre de nos collègues. Cette baisse d'impôts représenterait 1 milliard d'euros pour les ménages ; ce qui ne compensera pas la hausse de la fiscalité des ménages de 35 milliards depuis 2012. Autre mesure annoncée : un crédit d'impôt pour les retraité-e-s faisant appel à des aides à domicile ; mais seulement à partir de 2018 ! En revanche ce qui s'applique dès aujourd'hui, c'est la hausse de la fiscalité locale à travers les augmentations de la part départementale des impôts fonciers : +15% en Seine-et-Marne, +9% en Seine-Saint-Denis, +5,8% dans le Val-de-Marne. Ces augmentations ne correspondent pas toujours à un mieux-être pour les citoyens ; par exemple, le conseil départemental de Seine-et-Marne a remis en cause la gratuité des transports scolaires !

Qu'en sera-t-il de la taxe d'habitation dont les taux sont fixés par les communes et les communautés de commune ? Affaire à suivre ! Pour l'État, il s'agit de transférer sur les collectivités locales les missions sociales sans leur en donner les moyens financiers. Pour les contribuables, la diminution de l'impôt sur le revenu - le plus juste car progressif - est compensée par des taxes ne tenant pas compte de leur possibilité contributive donc nécessairement plus injustes !

Mais tout va mieux... pour les entreprises qui ont bénéficié d'une baisse d'impôts de 20,6 milliards d'euros sur la période 2012-2016 et voient encore leurs prélèvements réduits puisque le taux de l'impôt sur les sociétés sera ramené de 33,3% à 28% tandis que le taux du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) passera de 6% à 7%. On attend toujours le million d'emplois promis par le MEDEF en échange de ces cadeaux fiscaux ! La grande réforme fiscale se fait attendre !

En cette année électorale, attention : les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

**Jean-Bernard SHAKI**

## TEACH FOR FRANCE : un pas de plus vers le démantèlement du service public de l'Éducation nationale



### Des contractuels très spéciaux

Parmi les 2 750 contractuel-le-s affecté-e-s à la rentrée dans l'académie de Créteil, 28 ont une spécificité. Ils/elles ont été recruté-e-s parmi les meilleurs élèves de grandes écoles prestigieuses (Centrale, Sciences Po Paris, ENS Ulm, ESCP) pour enseigner en collège REP+ (réseau éducation prioritaire). C'est l'association Teach for France qui s'est chargée de leur recrutement et de leur formation. Cette association émane du réseau Teach for All né en 1990 aux États-Unis. Elle compte actuellement des antennes dans une trentaine de pays. D'un clic sur leur site, vous apprendrez que leur objectif est de « permettre aux jeunes diplômés les plus prometteurs-es de contribuer au système éducatif français ». « Chaque enfant, quels que soient son milieu social et son environnement culturel, doit pouvoir bénéficier de la meilleure éducation possible, celle qui permettra à ses talents de s'épanouir afin qu'il trouve la place qui lui convient dans la société. » Que redire à cela ? Sinon qu'il reste bien des zones d'ombre.

**A y regarder de plus près**, Teach for France n'est pas d'une association caritative. Le comité d'administration de l'association regroupe des dirigeants d'entreprises, des politiques, des membres de think tanks libéraux dont l'institut Montaigne. Les étudiant-e-s ont été formé-e-s en cinq semaines durant l'été à l'INSEAD à Fontainebleau, une des plus prestigieuses écoles privées de gestion et de management. Ils/elles bénéficieront d'un accompagnement par des tuteurs de l'association dont un « leadership mentor » issu du monde de l'entreprise. Quel intérêt pour ces étudiant-e-s, en plus d'ajouter une ligne à leur cv ? L'association les encourage à passer les concours de recrutement (on n'y croit pas beaucoup), mais aussi à devenir chef d'établissement, à intégrer l'administration de l'Éducation nationale, à être un facteur d'influence par le biais des médias et de la politique. Et le réseau des ancien-ne-s est là pour les assister.

### « Stop au mépris »

Le rectorat de Créteil confie cette année la formation d'enseignant-e-s au privé, juste au moment où la prise de conscience de la toxicité du réseau Teach for all commence à émerger aux États-Unis. En fait, la réforme des rythmes scolaires, la réforme du statut des enseignants, la réforme du collège, la réforme de l'évaluation des professeurs, tout cela résulte d'une même logique. C'est la casse du service public d'éducation : précarisation, introduction de fonds privés, gestion managériale des personnels et des élèves. Ce n'est pas cette école que revendiquent nos collègues actifs. La formation des enseignants actuellement repose sur de solides connaissances disciplinaires et des compétences pédagogiques validées. Il faut rendre de nouveau attractif le métier d'enseignant en le revalorisant financièrement, en prônant la liberté pédagogique. Il faut rétablir la mixité sociale et l'égalité des chances dans une école émancipatrice pour tous, hors des lois du marché et à l'opposé de la prétendue refondation qu'on lui impose actuellement.

**Marie-Claude DIAMANTIS**

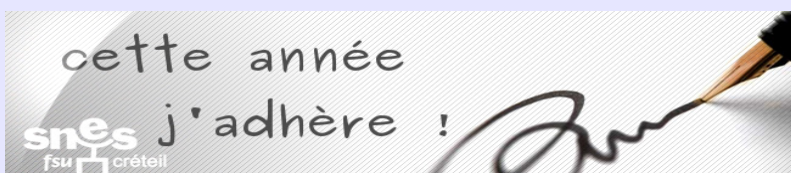


*Manifestation du jeudi 8 septembre 2016*

## VEOLIA OU JULES FERRY ?

En France, on peut confier la gestion de l'eau de sa commune à une entreprise privée. Aux USA, on peut faire la même chose pour les écoles. Ainsi, en 2003, après appel d'offres, la compagnie Edison Schools inc. a remporté la gestion de trois écoles. Les trois écoles sont sorties du système public. Edison a le droit de recruter, évaluer et payer les enseignant-e-s sans en référer aux autorités. Edison fixe aussi le nombre d'élèves par classe. En 2011 le maire de Chicago M. Rahm Emmanuel qui a été le chef de cabinet de M. Obama confiait six écoles de sa ville à l'Academy for Urban Leadership (AUSL), la compagnie qui gère des écoles dans l'ensemble des États-Unis, fondée par Martin Koldyke un homme d'affaires spécialisé dans le capital risque et qui a touché en 2011 20 millions de dollars pour ces six écoles. M. Emmanuel a doublé le nombre de centres de formation d'enseignants gérés par AUSL qui sont passés de 7 à 14. M. Emmanuel continue une politique de privatisation qui a commencé sous un autre maire Richard Daley. Ces mesures se sont traduites par le licenciement de 600 personnes, enseignants, principaux, employés de l'entretien, des cantines et autres travailleurs. Or les écoles privatisées n'offrent aucun avantage par rapport aux écoles publiques. **Dans un rapport rendu public, la commission de l'enseignement de l'état de l'Illinois révèle que parmi les écoles privatisées de Chicago 8 sur 9 font moins bien que les écoles traditionnelles pour ce qui est du pourcentage d'élèves qui réussissent les évaluations normalisées imposées par le gouvernement fédéral.**

**Joseph SPAGNOLI**



**66% sont déductibles des impôts**

## Le 6 juin, une journée à Barbizon : un bon moment pour les participants

La météo était de la partie et un environnement naturel et artistique réjouissant et convivial.

Accueil à 9 heures 30 avec café croissants puis départ à 10 heures pour le rallye pédestre concocté par Jean-Claude Charles et son épouse Monique Pezard, ce qui a permis aux participants de visiter le village, sa grand rue, de flâner entre les maisons en pierre, les musées, les galeries d'art, de découvrir son histoire et tous les artistes qui y ont séjourné. A midi, pique-nique sorti du sac dans la forêt de Fontainebleau aux abords du village, là où certainement les peintres, entre arbres et rochers, représentaient « la nature intacte ».

L'après midi, deux visites au programme :

**LE MUSÉE DE BARBIZON, l'auberge Ganne** avec son épicerie cuisine, ses chambres dortoirs et ses peintures murales où l'on peut se replonger dans l'époque où les aubergistes accueillent les peintres sans un sou dessinant sur les murs lors de soirées tardives et alcoolisées. C'est là que naît le mouvement paysagiste, pré-impressionniste avec Corot, Millet, Rousseau et Diaz de la Péna dans un premier temps, puis inspirés par eux, Monet, Renoir ou encore Sisley, tous attirés par la proximité de la forêt de Fontainebleau.

**La MAISON-ATELIER de Jean-François Millet** désormais un musée : c'est là que l'artiste a vécu durant 25 ans avec son épouse et leurs neuf enfants. Ce musée modeste a l'intérêt de présenter l'endroit, et notamment son chevalet, où le peintre a réalisé ses toiles les plus célèbres.

**Dominique BALDUCCI**



*Peintres dans la forêt de Fontainebleau  
Jules Coignet*



*Devant l'auberge Ganne*

## Promenade au pays du souvenir : le Père-Lachaise

Du nom du confesseur de Louis XIV, ce cimetière construit en dehors de Paris (au delà de l'enceinte des fermiers généraux) remplaça le cimetière des Innocents en 1780. Napoléon décida que chaque citoyen avait le droit d'être enterré quelle que soit sa religion et en 1803 c'est l'architecte Brongniart qui en dessina les plans (parc à l'anglaise, planté d'essences variées, animé par les oiseaux et les chats), il y sera enterré, son tombeau d'inspiration classique montre la façade du Palais de la Bourse à Paris, un sablier témoin du temps qui s'écoule.

Les parisiens boudèrent ce lieu éloigné aussi on y installa les cénotaphes de La Fontaine et Molière pour en faire un lieu de promenade, la communication a été entendue ! Suite à la campagne d'Égypte le pays était à l'honneur d'où la présence d'obélisques et de références aux pyramides sur des constructions, par exemple le tombeau de l'ingénieur Le Bas nous montre, gravés sur la pierre, les dessins des machines qu'il créa pour installer l'obélisque sur la place de la Concorde en 1836. Une construction surprenante : entourée d'une petite allée fleurie la tombe d'Antoine Parmentier rappelle son passé d'apothicaire chercheur : maïs, blé, vigne sont gravés, des gourmets reconnaissants y ont déposé des tubercules. Enfin c'est une société de pharmaciens qui entretient ce caveau familial. Gestes de sympathie, certains laissent un petit caillou ou un message (tombe de Pierre Bourdieu, de Marcel Proust...).

Nous avons visité les tombes de nombreuses célébrités du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle mais ce sont sans doute les sépultures provisoires des personnes assassinées le 13 novembre 2015 en lien avec le Bataclan qui étaient les plus émouvantes (fleurs, dessins, photos...).

Devant l'intérêt suscité par cette visite, un deuxième groupe a ajouté le passage au Mur des Fédérés qui symbolise la lutte pour la liberté, hommage aux Communards de 1871. La météo avait annoncé un moment orageux mais l'éclipse de la planète Mercure ce 9 mai a probablement arrêté le cours des nuages et nous a permis une déambulation tranquille à l'est de Paris.



**Danièle CLAYETTE**

## Sorties

### Changement de programme !

Nous sommes désolés de vous annoncer que la croisière dans le port de Bonneuil sur le thème des métiers du port prévue le 10 décembre a été annulée - réquisitionnée par Pôle Emploi- !

« **Un siècle de matériel roulant** » : en remplacement, début novembre, nous vous proposons une visite guidée (organisée par la RATP) de l'intégralité de la collection de matériels roulants utilisés en Île-de-France depuis le début des transports publics et conservés dans une ancienne gare de triage, typique du début du XX<sup>ème</sup> siècle. La visite a pour but d'apprécier et de comprendre l'évolution esthétique, les avancées industrielles et plus d'un siècle de progrès technologiques au travers de la présentation d'une trentaine de véhicules et rames emblématiques de leur époque, parmi une centaine conservés. On peut même monter à bord de certains véhicules ! Un voyage dans le temps, visite très intéressante ! Participation de 5€.

**Annick JANOIR**

### Lundi 10 octobre 2016 : Visite guidée du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux

Il reste encore quelques places... Dépêchez-vous !

Envoyez un chèque de 12€ à l'ordre de SNES Créteil, à l'adresse : Jean-Claude CHARLES - 32 rue de la Chapelle -77590 Bois-le-Roi.

### Du samedi 19 au vendredi 25 mars 2017 : Séjour Raquettes

Le groupe constitué en 2015 et en 2016 se retrouvera à Vallouise du 12 au 18 mars 2017, avec le même encadrement. Nous essayons de constituer un deuxième groupe d'une dizaine de personnes du 19 au 25 mars 2017. L'hébergement se fera à Abries, au chalet-hôtel de Lanza.

Coût du séjour comprenant l'hébergement en pension complète, le guide, le matériel : de 650 à 730 € selon l'effectif.

Si vous êtes intéressé-e-s, faites-vous connaître :

[jean.claude.charles@wanadoo.fr](mailto:jean.claude.charles@wanadoo.fr) ; tél 01 60 69 19 77 (adresse ci-dessus).

### Mardi 30 mai, mercredi 31 mai et jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 : Sortie dans le Berry - Bourges-Sancerre-La Borne

Le programme est désormais finalisé.

**30 mai : La Borne**, village des Potiers et du Centre de Création Céramique

De très nombreux potiers ont investi les lieux. D'abord utilitaire, la poterie est devenue au fil des ans, très créative. Vous pourrez, au cours de cette visite, vous rendre compte de la diversité et de l'étendue de la production.

Un potier nous accompagnera, nous fera une démonstration et nous parlera de son travail de création...

**31 Mai : Bourges**, ville de Jacques CŒUR, Grand Argentier de CHARLES VII, ville d'Art et d'Histoire.

■ Le matin : visite guidée du Vieux Bourges et de la cathédrale, chef d'œuvre de l'art gothique.

Promenade au cœur de la Cité, truffée de maisons médiévales à pans de bois...

■ L'après-midi : visite guidée du Palais Jacques CŒUR. Construite entre 1443 et 1451, « la "grand'maison" de Jacques CŒUR est un bel exemple de l'architecture gothique. Le Palais est le symbole du pouvoir et de la réussite dans les affaires du Grand Argentier. Cette luxueuse maison, J. Cœur ne l'habita jamais, puisqu'il fut arrêté par LOUIS XI, avant la fin des travaux. A noter aussi qu'en 1849, le Palais devenu tribunal, accueillit le procès, suite à l'attentat contre l'Assemblée Nationale des Républicains BARBES, BLANQUI, BLANC et RASPAIL...

En fin de journée, un guide nous fera découvrir les marais de BOURGES, 135 ha protégés et classés, véritable poumon au cœur de la cité berruyère.

**1<sup>er</sup> juin : Sancerre et ses environs**

■ Le matin : au cœur du vignoble de Sancerre, rencontre avec un vigneron qui nous ouvrira son chai et nous proposera une dégustation de sa production.

■ L'après-midi : visite guidée de la ville de Sancerre.

Nous découvrirons à pied les rues médiévales de la cité, puis, nous visiterons une chèvrerie.

Nous terminerons la journée par une dégustation de ce fromage AOC très typique, qu'il soit frais, sec, ... ou repassé.

Voilà de quoi se mettre en appétit !

### **Modalités pratiques :**

L'hébergement se fera en gîtes (à Morogues, entre Bourges et Sancerre) - chambres doubles ou simples.

Le coût du séjour sera compris entre 200 et 250 € pour les trois jours (les tarifs 2017 ne sont pas encore disponibles).

Ce prix comprend l'hébergement, 5 repas (hors consommations, sauf à Sancerre), les guides, les entrées et prestations prévues au programme.

Covoiturage organisé.

**Inscriptions :**

Envoyer un acompte de 50 € par personne qui permettra d'assurer les réservations (chèque à l'ordre du SNES Créteil).

Adresse : Jean-Claude CHARLES - 32 rue de la Chapelle - 77590 Bois-le-Roi - Tél 01 60 69 19 77

[jean.claude.charles@wanadoo.fr](mailto:jean.claude.charles@wanadoo.fr)

**ATTENTION** le nombre de places est limité : la capacité des gîtes retenus est de 20 personnes. Au-delà, il nous faudrait trouver des hébergements complémentaires...

## Conférences

Comme l'an passé, nous bénéficions des propositions de nos collègues retraité-e-s du SNES de Paris :

**Lundi 26 septembre 2016, de 14h00 à 18h00**

**Jean-Pierre BROVELLI** : sur l'ouvrage de Thomas PIKETTI, Autour du capital au 21<sup>ème</sup> siècle et de ses critiques : les inégalités du 18<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

**En décembre**, conférence sur l'actualité économique.

**Gilbert RICARD**

### **Conférences en attente :**

- La tentation des paradis fiscaux (PINCON-CHARLOT)
- Émanciper le travail (Bernard FRIOT)
- Histoire du Muséum d'histoire naturelle (François MEUNIER)

**Jean-Claude CHARLES**



### **Cartes Sésame 2016-2017**

Depuis déjà plusieurs années, le S3 de Créteil propose une adhésion de groupe afin de bénéficier de tarifs plus avantageux pour les cartes Sésame (Grand Palais) et Sésame Plus (avec le musée du Luxembourg).

**RAPPEL** : aucune contrainte, car on visite quand on veut !

Les exigences de la RMN se sont multipliées ces dernières années et peuvent même varier d'une année sur l'autre...

*Merci de suivre la démarche ci-dessous :*

- envoyer le courrier d'adhésion avec le bulletin rempli à Colette LLECH-1 allée des Bois- 77000 Vaux-le-Penil. Les anciens adhérents ont reçu un bulletin par la poste. Les nouveaux adhérents remplissent le bulletin ci-dessous.
- joindre un chèque du montant choisi à l'ordre de C. LLECH (chèque global exigé).
- joindre une photo 35x45 avec nom et prénom inscrits au dos.
- et ne pas oublier une enveloppe timbrée pour la réexpédition.

Toutes les cartes sont envoyées dès réception, mais ne tardez pas, car les vacances de Toussaint commencent dès le 20 octobre et il faut pourtant grouper 10 demandes par envoi !

### **DERNIER ENVOI le 17 Octobre !**

Le programme est toujours varié : d'Hergé à la peinture au Mexique, sans oublier une évocation de Palmyre.

### **TARIFS**

**Cartes Sésame** (Grand Palais seulement)

Solo : 50 euros au lieu de 56

Duo : 90 euros au lieu de 103

**Cartes Sésame Plus** (Grand Palais et Musée du Luxembourg)

Solo : 68 euros au lieu de 77

Duo : 123 euros au lieu de 141

**Bulletin à remplir** pour les nouveaux abonnés :

Mme

M.

Nom\* .....

Prénom\* .....

Date de naissance\* .....

Adresse\* .....

Ville\* .....

Code postal\* ..... Pays\* .....

Tél ..... E-mail\* .....

\*données nécessaires au traitement de votre abonnement

Votre adresse e-mail nous permet de vous tenir au courant de la programmation et des offres qui vous sont spécialement réservées.

Oui, je souhaite recevoir par e-mail la programmation et les offres de la Rmn - Grand Palais et du Musée du Luxembourg

Oui, je souhaite recevoir par e-mail les offres des partenaires de la Rmn-Grand Palais

Le titulaire de la carte Sésame peut être amené à recevoir par courrier postal des informations ou des propositions de la part de la Rmn-GP et des sociétés partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher ci-contre